



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/09/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/09/2017

Délibération n° D-2017-309

Emploi temporaire - Prolongation d'un renfort temporaire d'un
poste d'agent d'accueil à la Direction de l'Urbanisme et Action
Foncière

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

Emploi temporaire - Prolongation d'un renfort temporaire d'un poste d'agent d'accueil à la Direction de l'Urbanisme et Action Foncière

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

L'accueil de l'urbanisme connaissant une situation délicate ne lui permettant pas d'assurer un service optimum aux usagers, il a été validé d'octroyer un renfort temporaire pour une durée de 6 mois.

En effet, l'accueil doit être assuré par 2 agents pour permettre une ouverture au public toute l'année.

Un recrutement permanent est en cours, mais il ne permettra pas une arrivée de l'agent recruté dans l'immédiat et celui-ci ne sera pas immédiatement opérationnel.

Pour permettre un fonctionnement correct de ce service et un transfert de compétences, il est proposé de prolonger le renfort temporaire initial pour une durée de 6 mois.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la prolongation pour une période de 6 mois d'un emploi temporaire d'agent d'accueil d'urbanisme sur la base de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, rémunéré sur la grille d'adjoint administratif territorial.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ